

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 27 JANVIER 2023

D2023-4  
**Travaux de création d'un  
restaurant scolaire, d'une  
bibliothèque et d'une voirie  
centrale aménagée**  
***Demande de subvention au  
titre de la DETR***

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	21	23
Vote POUR	23	
Vote CONTRE	0	
Abstention	0	
Date de la Convocation		
23 janvier 2023		

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

**Présents** : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Guy LONGEPierre, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET Céline CARREIRO, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD.

**Absents Excusés**

Monsieur Anthony MARASCO (pouvoir à Françoise CURAILLAT), Robert GUILLARD (pouvoir à Patrice Dupont)

Monsieur le Maire précise que la commune a décidé d'engager des travaux de construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée.

A ce titre, la commune peut solliciter une aide financière auprès de l'État, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'appui financier de l'État sur l'ensemble du projet.

L'ensemble des dépenses éligibles (travaux, Maitrise d'œuvre, autres frais) est estimé à 3 415 075 € HT. Le taux de subvention sollicité est de 35%

Recettes		
Nature	Montant HT (€)	en %
Etat – Fonds de soutien à l'investissement des collectivités- DETR	1 195 276	35%
Subvention envisagée du CD71	80 000	2%
A la charge de la commune	2 139 799	63%
<b>TOTAL</b>	<b>3 415 075</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, à 23 POUR, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document en lien à ce dossier.

La secrétaire de séance  
Coralie Sangoy



Le Maire,  
Roger THEVENOT



Acte télétransmis au contrôle de légalité  
le ... 03/02/2023 .....

Acte affiché le ... 03/02/2023 .....

Acte contresigné le .....

Le Maire, Roger THEVENOT